



FICHE SIGNALÉTIQUE

Remplace la date du : 14 fév. 2022

Date de révision: 13 fév. 2023

Version: 2.0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit de l'étiquette	Maxim SOS
<u>Autres moyens d'identification</u>	
Code(s) CUP	Non applicable
Code du produit	CP13
Synonymes	Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée	Teinture et protection du sol.
Utilisations contre-indiquées	Suivez les instructions sur l'étiquette. Non recommandé pour toute autre utilisation que l'usage prévu.

Renseignements sur le distributeur

Adresse du fournisseur	Adresse du fabricant
Aramco Inc. 4282 South 590 West Salt Lake City, UT 84123 USA	Aramco Inc. 4282 South 590 West Salt Lake City, UT 84123 USA

Numéros de téléphone d'urgence

Téléphone de l'entreprise	1-800-658-5314
Téléphone d'urgence de l'entreprise	United States: 1-800-535-5053 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week) International: 1-352-323-3500 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week)
Numéro de téléphone en cas d'urgence	Poison Control 1-800-222-1222 (24 hour)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire
--

Catégorie 2B

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Avertissement

Mentions de danger

Provoque une irritation des yeux

Pas de pictogramme GHS

Aspect liquide limpide

État physique Liquide

Odeur Aucun

Precautionary Statements - Prevention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Precautionary Statements – Response

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin

Dangers non classés ailleurs (DNCA)

Autres informations

- Provoque une légère irritation cutanée.

Dangers généraux

Tenir hors de portée des enfants

S'il vous plaît voir Section 11. Renseignements toxicologiques pour plus d'informations

0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Polymer Propietario	Propietario	5 - 10	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition

Conseils généraux

Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec la peau

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.

Inhalation

Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Ingestion

Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin. NE PAS faire vomir.

Protection pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection personnelle.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes principaux

Aucun renseignement disponible.

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire

Notes au médecin

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Agents extincteurs appropriés**

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Dangers spécifiques du produit

Aucun renseignement disponible.

Produits de combustion dangereux

Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion**Sensibilité aux chocs** Aucun.**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Aucun.**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome pour lutter contre un incendie, si nécessaire.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Précautions personnelles**

Utiliser un équipement de protection personnelle. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

Conseils pour les intervenants d'urgence

Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Précautions environnementales**Précautions environnementales**

Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage**Méthodes de confinement**

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage

Utiliser un équipement de protection personnelle. Endiguer. Recouvrir le déversement liquide de sable, de terre ou autre matière absorbante non combustible. Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour une manutention sans danger**

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation aspirante appropriée. Porter un équipement de protection personnelle. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques/conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

Matériel d'emballage Garder le produit dans le produit d'emballage est initialement vendu en.

Produits incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition Ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particulières à une région.

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité à protection intégrale. Écran facial.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Mesures d'hygiène Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide	Odeur	Aucun
Aspect	liquide limpide	Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
Couleur	Aucun renseignement disponible		

<u>Propriété</u>	<u>VALEURS</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	5.3	
Point de fusion	Aucun renseignement disponible	
Point/intervalle d'ébullition	> 100 °C / > 212 °F	
Point d'éclair	> 100 °C / > 212 °F	> 94 °C / > 201 °F
taux d'évaporation	= 1	
inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	

Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	17.5	
Densité de vapeur	0.70	(Air = 1.0)
Densité	1.010	
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité, cinématique	Aucun renseignement disponible	
Viscosité, dynamique	Aucun renseignement disponible	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Peut causer une irritation.
Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux. Irritant pour les yeux.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau. Cause une légère irritation cutanée.
Ingestion	Ne pas goûter ou ingérer. L'ingestion peut causer un inconfort au niveau de l'estomac. Peut causer une irritation.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes	Aucun renseignement disponible.
------------------	---------------------------------

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.

Affections oculaires/irritation	Aucun renseignement disponible.
--	---------------------------------

Sensibilisation	Aucun renseignement disponible.
------------------------	---------------------------------

Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun renseignement disponible.
---	---------------------------------

Cancérogénicité	Aucun renseignement disponible.
------------------------	---------------------------------

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

Toxicité pour le développement Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
----------------------------------	---------------------------------

Toxicité chronique Éviter une exposition répétée.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë inconnue 0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH.

ETAmél (orale) >5000 mg/kg

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ecotoxicité

0 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Traitement des déchets

Méthodes d'élimination	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
-------------------------------	---

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT NON RÉGLEMENTÉ

IMDG NON RÉGLEMENTÉ

IATA **NON RÉGLEMENTÉ**

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)
LIS/LES Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Danger de libération soudaine de pression	Non
Danger de réaction	Non

Loi sur la protection de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris l'éthylbenzène, reconnu par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.P65Warnings.ca.gov.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	risque pour la santé	1	inflammabilité	1	Instabilité	0	Propriétés physiques et chimiques - PROTECTION INDIVIDUELLE
HMIS	risque pour la santé	1	inflammabilité	1	danger physique	0	

Préparée par Aramsco
Date de révision Environmental Health & Safety
Note de révision 13 fév. 2023

13 fév. 2023 – Mise à jour de l'avertissement Prop 65

03 nov. 2016 – Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Le (M) SDS est destiné à fournir un bref résumé de nos connaissances et des directives concernant l'utilisation de ce matériau . Les informations contenues ont été compilés à partir de sources considérées par Bridgewater LLC pour être fiables et sont exacts au meilleur de la connaissance de la Société . Il ne est pas censé être un document exhaustif sur les réglementations à travers le monde de la communication des dangers.

Cette information est offerte de bonne foi . Chaque utilisateur de cette matière doivent évaluer les conditions d'utilisation et adopter les mécanismes de protection appropriés pour éviter l'exposition des employés , des dégâts matériels ou rejet dans l'environnement . Bridgewater LLC ne assume aucune responsabilité pour les blessures infligées au destinataire de tierces personnes , ou pour tout dommage à la propriété résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Fin de la fiche signalétique